

DÉPARTEMENT
DE LA CHARENTE-MARITIME

Arrondissement
de ROCHEFORT

Canton
de ROYAN

Commune
de ROYAN

Objet

URBANISME & CONSTRUCTION
Aliénation d'un terrain
grévé de servitudes de
passage de canalisations et
d'accès au profit de M.
CRUSSIÈRE.

DATE DE CONVOCATION

8 Octobre 1982

DATE D'AFFICHAGE

8 Octobre 1982

Nombre de conseillers
en exercice — 27
Nombre de présents 17
Nombre de votants 19

Pour

Contre

Abstentions.

UNANIMITE

6

Extrait du Registre des Délibérations

DU CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE DE ROYAN

L'An mil neuf cent quatre vingt deux
le quinze octobre à vingt heures trente
le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la
présidence de Monsieur Pierre LIS

Etaient présents : MM. Pierre LIS, FABER, Melle FOUCHE, MM. LACHAUD
BOUCHET, Adjointe - Mme TACQUET, Me TAP, MM. PELLETIER, DUFEIL,
BOULAN, PAPEAU, COLLE, TETARD, POUMAILLOUX, NAULIN, BOISARD,
GUICHAOUA.

formant la majorité des membres en exercice.

Représentés : MM. MAURELLET par M. DUFEIL
DUFOUR par M. LACHAUD

Absents : MM. BOUTET, BUJARD, BERLAND, BROTRÉAU, CABAL, MONTRON,
POUGET, VIAUD

Monsieur PELLETIER

a été élu Secrétaire.

M. le Rapporteur expose :

La Ville de ROYAN dispose d'une parcelle de terrain sise
17 rue des Renards à ROYAN, cadastrée section BE n°245 pour
445m².

M. CRUSSIÈRE, artisan maçon demeurant 17 rue des Renards a
manifesté son intention d'acquérir la parcelle de terrain précitée.

Rien ne s'oppose à ce que satisfaction soit donnée à l'intéressé
qui a accepté par promesse d'achat, le prix de cession fixé à
50F. H.T. le mètre carré, soit un prix global de 22,250F. H.T.
conformément à l'estimation des Services Fiscaux, en date du
23 Juin 1982.

M. le Rapporteur propose à l'Assemblée Municipale de se
prononcer favorablement sur l'aliénation de ladite parcelle.

./.

REÇU À LA SOUS-PREFECTURE
ROCHEFORT, LE
29. OCT. 1982
APPLICATION LOI N°82213
du 2-3-1982

LE CONSEIL MUNICIPAL

Ouï l'exposé de M. le Rapporteur

Vu le plan des lieux

Vu la promesse d'achat souscrite par M. CRUSSIÈRE

Vu l'avis des Services Fiscaux en date du 23 Juin 1982,

DECIDE :

- d'autoriser M. le Maire ou M. le 1er Adjoint agissant par délégation à conclure et signer l'acte de vente objet de l'aliénation d'une parcelle de terrain non constructible, cadastrée section BE n° 245 pour une superficie de 445m², au profit de M. CRUSSIÈRE, demeurant 17 rue des Renards à ROYAN, moyennant le prix unitaire de cinquante francs (50F.) hors taxes le mètre carré, soit un prix global et forfaitaire de VINGT DEUX MILLE DEUX CENT CINQUANTE FRANCS (22.250F.) H.T. qui sera réglé comptant à la signature de l'acte authentique.
- que l'acte de vente concrétisant l'opération sera dressé en l'étude de Me BARDE Notaire à ROYAN,
- que la recette correspondant à l'aliénation précitée sera perçue par la Ville de ROYAN au titre du Budget Primitif 1983 chapitre 908 article 2101.

Fait et délibéré, les jours, mois et an susdits
Ont signé au registre MM. les Membres présents.



Pour EXTRAIT CONFORME

pour le Maire,
1er Adjoint Délégué,

LACHAUD.

82 162 B

1

DÉPARTEMENT
de la
CHARENTE-MARITIME
ARRONDISSEMENT de ROCHEFORT-SUR-MER
VILLE DE ROYAN

REÇU À LA SOUS-PRÉFECTURE
ROCHEFORT, LE
29 OCT. 1982
APPLICATION LOI N° 82.213
du 2-3-1982

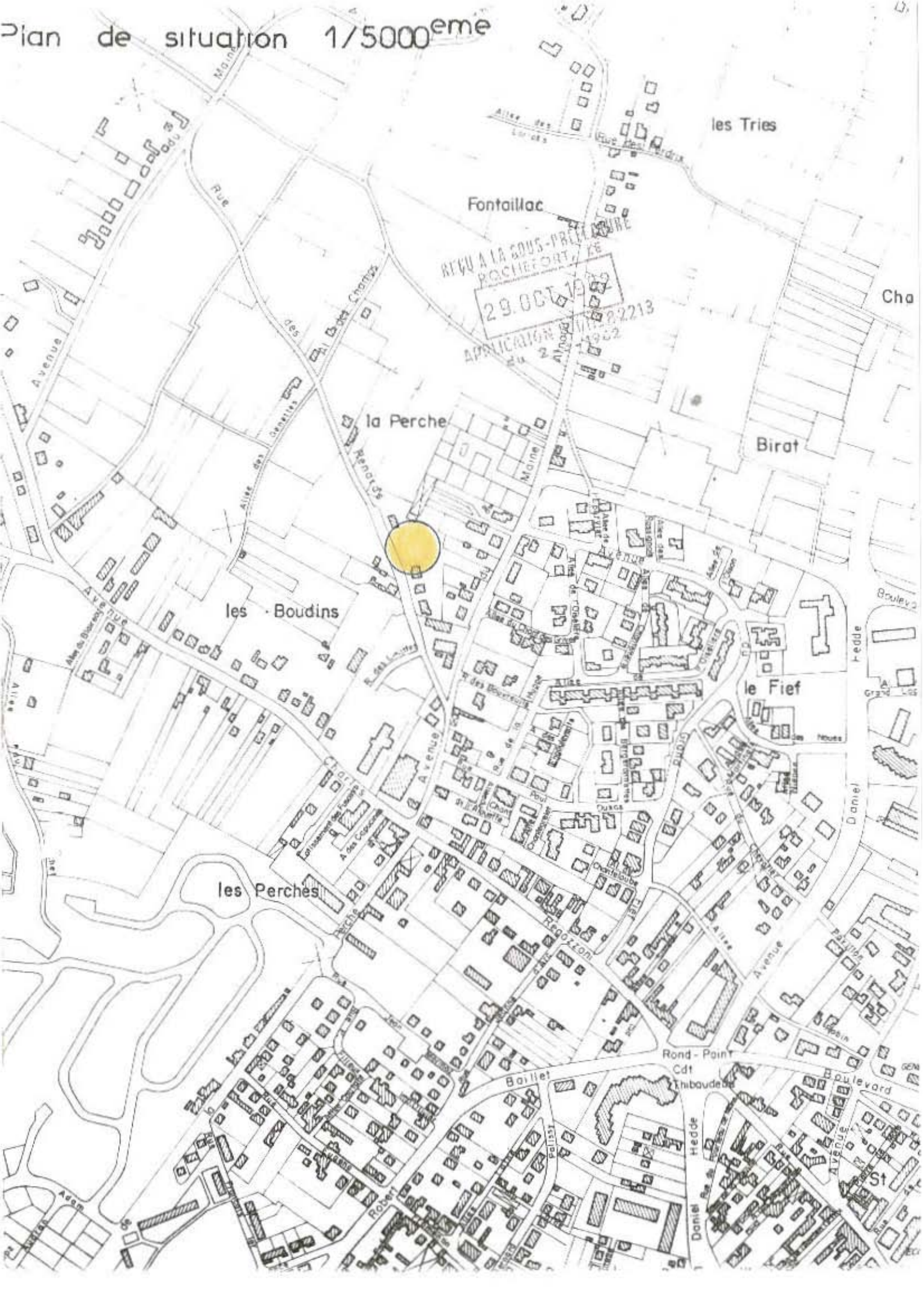
URBANISME & CONSTRUCTION

ALIENATION D'UN TERRAIN GREVE
DE SERVITUDES DE PASSAGE DE CANALISATIONS
ET D'ACCES, AU PROFIT DE M. CRUSIERE

PLAN DE SITUATION
(Echelle : 1/5000e)

15 OCT. 1982
Pour le Maire
Adjoint Délégué
André LACHAUD





REU A LA SOUS-PREFECTURE
ROCHEFORT-LE-ROCHER
29 OCT 1983
APPLICATION N° 82213
du 21/10/83



DÉPARTEMENT
de la
CHARENTE-MARITIME
ARRONDISSEMENT de ROCHEFORT-SUR-MER
VILLE DE ROYAN

RECUN A LA SOUS-PREFECTURE
ROCHEFORT, LE
29 OCT. 1982
APPLICATION LOI N° 62213
du 2-3-1982

URBANISME & CONSTRUCTION

ALIENATION D'UN TERRAIN GREVE
DE SERVITUDES DE PASSAGE DE CANALISATIONS
ET D'ACCES, AU PROFIT DE M. CRUSIERE

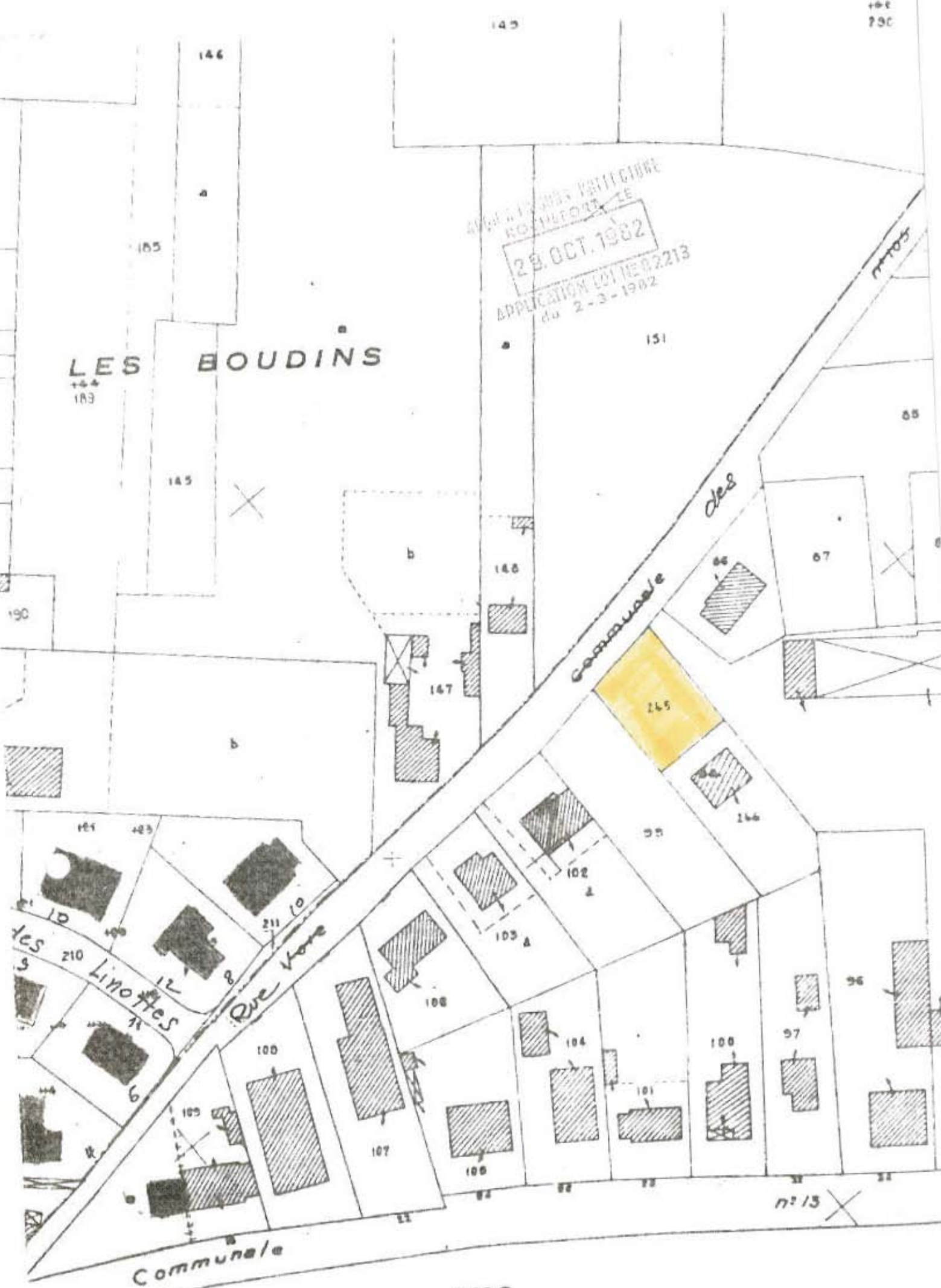
PLAN DE MASSE
(Echelle : 1/1000e)

15 OCT. 1982

Mairie de Royan
Le Maire
Le Délégué
André LACHAUD

MAIRIE DE BOURG-BOULEVARD
 ROUEN, LE
 29 OCT. 1982
 APPLICATION LOI N° 82213
 du 2-3-1982

LES BOUDINS
 +++
 103



Plan de Masse 1/1000^{eme}

3

DÉPARTEMENT
de la
CHARENTE-MARITIME
ARRONDISSEMENT de ROCHEFORT-SUR-MER
VILLE DE ROYAN

REGISTRE DES PROPRIÉTÉS
ROCHFORT, LE
29 OCT 1982
APPLICATION LOI N° 83213
du 2-3-1982

URBANISME & CONSTRUCTION

ALIENATION D'UN TERRAIN GREVE
DE SERVITUDES DE PASSAGE DE CANALISATIONS ET D'ACCES
AU PROFIT DE M. CRUSIERE

ETAT PARCELLAIRE

15 OCT. 1982

Mairie de Royan
Le Maire
L'Adjoint Délégué
André LACHAUD

ETAT PARCELLAIRE.

INDICATIONS CADASTRALES			SUPERFICIE	NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE INSCRIT A LA MATRICE CADASTRALE.
Section	Numéro	Lieudit		
BE	245	Rue des Renards	445m2	VILLE DE ROYAN

ROYAN, le 15 OCTOBRE 1982

VILLE DE ROYAN

URBANISME & CONSTRUCTION

ALIENATION D'UN TERRAIN

RECU A LA SOUS-PRÉFECTURE
ROCHEFORT, LE

29.OCT.1982

APPLICATION LOI N° 67213
du 2-3-1982

PROMESSE D'ACHAT

Je soussigné, CRUSSIÈRE J, artisan-maçon, demeurant 17 rue des Renards à ROYAN,

Prends l'engagement par les présentes, d'acquérir à l'amiable à la Ville de ROYAN, une parcelle de terrain grevée de servitudes, sise à ROYAN, 17 rue des Renards, cadastrée section BE n° 245 pour 445m² au prix unitaire de cinquante francs (50F.) H.T. le mètre carré.

Accepte ladite acquisition moyennant la somme globale de vingt deux mille deux cent cinquante francs hors taxes (22.250F.)

M'engage à payer ladite somme comptant, à la signature de l'acte authentique à intervenir et à prendre en charge les frais et honoraires du Notaire.

Fait en cinq exemplaires (5).

ROYAN, le 4. 10. 1982

Lu et approuvé

J. CRUSSIÈRE.

15 OCT. 1982



Pour le Maire
L'Adjoint Délégué

M. André LACHAUD

HC/DP

DIRECTION
DES SERVICES FISCAUX
DE LA CHARENTE-MARITIME
16, rue de l'Escale
17021 LA ROCHELLE CEDEX

Tel. : 146 41-13-11

LA ROCHELLE, le 23 Juin 1982

5

RECUEIL A LA SOUS-PRÉFECTURE
ROCHEFORT, LE

29 OCT. 1982

APPLICATION LOI N° 82-213
du 2-3-1982

N/Réf : F.D.
R.C. n° 389/81

LE DIRECTEUR DES SERVICES FISCAUX

à

Monsieur le Directeur de la Société d'Economie
Mixte d'aménagement des régions de ROYAN et
SAINTONGE
Hôtel de Ville

17205 - ROYAN -

OBJET : Evaluation de terrains en vue de leur rétrocession
à la Ville de Royan.

Référence : Votre lettre du 17 avril 1981 (n° 83).

Monsieur le Directeur,

Par lettre citée en référence, vous m'avez
demandé mon avis sur la valeur vénale des terrains ci-après
désignés sis sur la commune de ROYAN :

- rue des Renards, parcelles cadastrées section BE Nos 99
pour 978 m² et 245 pour 445 m² ;

- boulevard Daniel Hedde, parcelle cadastrée section BH
n° 1089 pour 1121 m²,

- parcelle cadastrée section BI n° 178 pour 428 m²,

- parcelle cadastrée section CH n° 111 pour 4212 m²,

- parcelle cadastrée section CI n° 219 pour 1078 m²,

appartenant à la SEMAROYS et dont l'aliénation est envisagée
au profit de la ville de ROYAN.

J'ai l'honneur de vous faire connaître, après
enquête, que la valeur vénale des immeubles en cause, compte
tenu de leurs caractéristiques particulières et de l'état
du marché immobilier local, s'établit comme suit :

15 OCT. 1982 - /... -

Pour le Maire
Adjoint Délégué



André LACHAUD